

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nais, 1 ; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place ; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée ; A PARIS, chez MM. Havas, Laffite-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8 ; A TOURNAI, au bureau du journal l'Économiste ; A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

ROUBAIX, 15 MARS 1870.

On a pu lire hier dans nos dernières nouvelles une dépêche, datée de Bologne, communiquée par l'Agence Havas, et mettant, au sujet des négociations entamées entre le gouvernement français et le Saint-Siège, des considérations évidemment dictées par notre ministère des affaires étrangères. Cette dépêche, tout le fait prévoir, va être le point de départ d'une nouvelle polémique entre les journaux de Paris. Déjà, l'Union déclare ce matin, à propos du dernier paragraphe, qu'elle repousse de toutes ses forces une pareille manière de qualifier les doctrines énoncées dans le syllabus et qu'il s'agit de formuler en décrets dogmatiques. Nous tiendrons nos lecteurs au courant des incidents qui vont surgir.

Certains correspondants semblent de nouveau prévoir un conflit sérieux avec la Prusse. L'un d'eux entre même à ce sujet dans des détails que nous devons citer, mais en faisant nos réserves les plus expressées pour leur véracité. Nous transcrivons :

C'est bien à dessein, je crois, que l'archiduc Albert est venu à Paris au moment des plus chaudes journées parlementaires, afin que M. de Bismark s'occupe un peu moins de lui. De plus, pour rompre les liens, l'archiduc Albert avait d'abord traversé la France et s'était rendu à Nice pour cause de santé, et son séjour à Paris pourrait s'expliquer comme accident et non comme but ; mais la diplomatie prussienne ne s'y est pas trompée, elle a fait éclater son mécontentement dans la presse allemande et dans la presse russe, et nous a fait savoir par elles que non-seulement la France, mais l'Europe entière, ne seraient pas de taille à résister au choc des armées prussiennes et moscovites réunies. Vous savez que cette reconnaissance amitié Constitutionnel en voie de ratification ; mais allons au fond des choses pour mieux apprécier la situation.

L'archiduc Albert est fils de l'archiduc Charles, célèbre sous le premier Empire. C'est un homme de 50 à 53 ans. Il a fait ses preuves à Custozza. Il n'est pas venu aux Tuileries pour conclure l'alliance austro-napoléonienne, l'alliance est conclue depuis longtemps ; mais il fallait se concerter sur les voies et moyens en vue des éventualités inévitables, mais plus ou moins prochaines.

On dit que M. Thiers, qui n'aime pas la Prusse, a été consulté par Napoléon III en présence de l'archiduc Albert. Il a été répondu qu'on ne pouvait permettre au roi de Prusse de violer indéfiniment le traité de Prague, de franchir le Mein, de venir camper à Bode et à Munich, et de placer sur sa tête la couronne d'empereur d'Allemagne ; car le jour où le rêve des héritiers du Grand-Frédéric serait réalisé, il n'y aurait plus d'Autriche et la France n'aurait plus, en Europe, que le second ou le troisième rang.

Donc, à plusieurs reprises et pour faire diversion aux embarras intérieurs qui ne sont pas moindres à Vienne qu'à Paris, on songe à adresser une sommation immédiate à M. de Bismark d'avoir à exécuter le traité de Prague. On sait que la Prusse ne

rendra pas ce qu'elle tient indûment ; la guerre pourrait donc éclater sur le champ, la France et l'Autriche ayant à cette heure des armées qui permettent d'espérer un bon résultat ; il n'en était pas de même, le lendemain de Sadowa, ni même au moment de l'incident péruvien du Luxembourg.

Il y a cependant aujourd'hui un point louche ; ce point obscur est à Saint-Petersbourg. Le czar, en cas de lutte sur le Rhin, ferait-il marcher son armée au secours de la Prusse. Le général Fleury a été envoyé comme ambassadeur auprès d'Alexandre II pour le détourner d'une alliance offensive et défensive avec Berlin. Le général Fleury n'avait pas été écouté favorablement d'abord, mais le czar n'a pas tardé à comprendre qu'un empire allemand composé de 50 millions d'hommes pouvait, à un moment donné, être une menace pour la Russie en Pologne d'abord, et ensuite sur la mer du Nord et dans la Baltique. Les choses en sont là ; à Paris et à Vienne on a quelque raison pour compter sur la neutralité de la Russie, comme on a obtenu la neutralité de la Prusse au moment de la guerre de Crimée.

Mais la question d'argent, l'antipathie toujours croissante de l'opinion publique en fait de guerre sont aussi des éléments avec lesquels il faut compter, et à ce point de vue la politique extérieure est fort subordonnée à la politique intérieure. *Felix qui potuit rerum cognoscere causas et consequentias.* — H. Ferrier.

Il paraît que le projet de loi fixant à 90,000 hommes le contingent militaire de cette année a donné lieu à un débat très animé au Conseil d'État.

MM. Basoux et Petelin ont combattu le projet et demandé que le chiffre de 100,000 hommes fût maintenu.

M. le général Lebœuf, tout en remerciant les honorables orateurs des scrupules qu'ils avaient exprimés quant au fonctionnement de la loi militaire, a déclaré que la diminution demandée n'atteindrait pas d'une manière sérieuse le mécanisme de cette loi.

Le Conseil d'État a approuvé le projet qui viendra vers la fin de mars en discussion au Corps législatif.

Une dépêche de Marseille relate un bruit d'après lequel le maréchal de MacMahon, en recevant la nouvelle du récent vote du Corps législatif au sujet de la situation de l'Algérie, aurait donné sa démission de gouverneur.

J. REBOUX.

Le duel du duc de Montpensier et du prince Henri de Bourbon.

Le prince Henri de Bourbon, tué samedi en duel par le duc de Montpensier, n'était pas, comme le prétendent plusieurs journaux, le neveu de Don François d'Assises, mais son propre frère.

Henri-Marie-Ferdinand, duc de Séville, troisième enfant et second fils de Don François de Paule, duc de Cadix, était né le 17 avril 1823. Il allait donc atteindre sa 47^e année. Il avait épousé à Rome, en 1847, Dona Hélène de Castelv et Shelly Fernandez de Cordova, morte en 1863. De ce mariage sont

nés quatre enfants, que la main d'un proche parent vient de rendre orphelins. L'aîné, le prince D. Henri, est né le 8 octobre 1848.

Vice-amiral de la flotte espagnole, le duc de Séville se démit de ses fonctions, en 1867, à la suite d'un décret qui lui avait ôté la dignité d'enfant.

Comme son frère aîné, l'époux d'Isabelle de Bourbon, il avait été élevé à Paris, au collège Henri IV, et y avait eu pour camarade d'études, le duc de Montpensier.

Voici le manifeste auquel nous faisons allusion hier dans notre bulletin, et dont la publication a eu pour celui qui l'a signé, des suites si funestes :

Aux Montpensieristes.

Je dois à mon honneur de rompre le silence, quand, depuis l'arrivée à Madrid du duc de Montpensier, on fait courir le bruit que je suis en d'humbles termes avec lui, comme s'il était un héros conquérant qui doit atteler tout le monde à son char. Le bruit est aussi méchamment calomnieux que celui qui met pour condition au couronnement d'Antoine I^{er} par le noble général Prim, le dépôt de plusieurs millions comme paiement de service.

Quant à l'illustre président du conseil, il n'est pas nécessaire de proclamer ce que, à son honneur, chacun sait et ce que prouvent ses déclarations formelles ; quant à moi, je n'aurais pas besoin de répéter, si j'y avais pas un intérêt montpensieriste à l'oublier, 1^o que je suis et serai tant que je vivrai l'ennemi politique le plus décidé du prince français ; 2^o qu'il n'y a pas de raison, de difficulté, d'intrigue ni de violence qui puisse affaiblir le profond mépris que m'inspire sa personne, juste sentiment qu'inspirent ses ardeurs politiques à tout honnête homme en général et à tout bon Espagnol en particulier.

Peu m'importe de provoquer les colères et les sourdes vengeances des gens qui se sont avilis à baisser, en le pesant, l'argent montpensieriste. Emigré et travaillant à la cause libérale à Paris, du temps de Narvaez et de Gonzalez Bravo, je parle en connaissance de cause sur la question Montpensier. Ce prince, aussi fourbe que le jésuitisme de ses aïeux, dont l'histoire de France atteste si clairement l'infâme conduite, aurait été proclamé roi dans les eaux de Cadix si un de mes illustres camarades de la marine n'avait pas refusé de souiller son uniforme, et n'avait pas repoussé avec autant d'énergie que de dignité la plus grande trahison qu'aient vue les temps modernes.

Les mercenaires disent que Montpensier est un être parfait, un arc-en-ciel de paix et un dieu de bonté ! Alors que le sang qui a été répandu et celui qui peut-être le sera encore jusqu'à son entière départition retombe sur sa tête de prétendant ! Mauvaise manière de relever une couronne tombée à terre !

Le libéralisme de Montpensier, inspiré par la fièvre de régner, est tellement intéressé qu'il mérité la leçon terrible qu'inflige de temps en temps la justice des nations indignées. Je suis Espagnol et j'éprouve les nobles sentiments de mon pays. Toutes les fois qu'en naviguant je passais devant Gibraltar, je m'écriais : « Quand serons-nous complètement Espagnols ! » Et toutes les fois que je passe devant l'Auguste monument du 2 mai, je m'écrie : « Quand serons-nous tout à fait Espagnols ! »

En 1808, quand mon père provoquait au soulèvement du vaillant peuple de Madrid, notre patrie était en proie à l'invasion armée ; aujourd'hui, c'est l'invasion hypocrite, jésuitique et corruptrice des orléanistes dans notre pays si fatigué, si désespéré et si mi-

traillé par ses gouvernements. Heureusement, les ombres glorieuses de Daviz et de Velarde, et des martyrs du Carral n'ont pas encore disparu et sont toujours présentes pour tout bon Espagnol.

Montpensier représente le nous de la conspiration orléaniste contre l'Empereur Napoléon III, conspiration dans laquelle sont entrés certains Espagnols de marque. Mais que ces conspirateurs de France et d'Espagne sachent bien qu'au cas de la chute de la dynastie impériale, ce ne sont pas les Orléanistes qui en hériteraient, ce serait Rochefort, c'est-à-dire la République française.

Qu'ils sachent aussi qu'en Espagne l'honneur du prestige et l'objet de la vénération nationale, c'est l'illustre Espartaco, et non point ce fantôme de pâtissier français.

Madrid, le 7 mars 1870.

Cette pièce appartient à l'histoire, et c'est pourquoy nous nous sommes déterminés à la reproduire.

A. ROUYÉ.

On télégraphie de Madrid, 14 mars :

Le corps de Don Henri de Bourbon est exposé chez lui dans une chapelle ardente.

Le jour de l'enterrement n'est pas encore fixé. Cette cérémonie funèbre aura lieu probablement demain.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE du Journal de Roubaix.

Paris, lundi 14 Mars.

Les ministres ont dû ce matin encore travailler avec l'Empereur. Malheureusement, je ne puis vous dire s'il a été pris une résolution définitive au sujet de la question romaine. Le fait important que l'on peut affirmer, c'est qu'il y a entente entre le Gouvernement et une grande partie de l'Épiscopat français.

Dans la question religieuse, l'opposition législative a fait preuve d'un sens pratique des affaires dont il faut la louer. On a vu, il y a trois semaines, M. de Kératry déclarer qu'il ne pouvait pas créer d'embarras au Cabinet, il retirait son interpellation concernant les ordres religieux. M. J. Favre devait déposer une interpellation sur la question romaine, après une conversation avec le comte Daru, il s'en est abstenu. Le Cabinet, dans cette circonstance n'aurait pu répondre qu'une chose : que les négociations sont pendantes. L'opposition n'a pas voulu provoquer une réponse nécessairement insuffisante.

Il y a eu hier une réunion des membres de la gauche présidée par M. Grévy, rue de la Sourdière. On s'y est occupé de ses projets de lois déposés ; il n'en sera pas déposé de nouveaux provisoirement du moins.

Les 56 ne font plus guère parler d'eux depuis le vote unanime sur la question algérienne. Le fait s'explique naturellement : les 56 sont essentiellement dévoués à l'Empire et à l'Empereur. Le jour où il leur est démontré que l'Empereur et les membres du Cabinet sont parfaitement d'accord, ils renonceraient nécessairement à engager une campagne d'opposition systématique contre le Cabinet.

Samedi, les membres du centre droit ont décidé qu'ils ne tiendraient pas de nouvelle réunion avant une quinzaine de jours.

On ne sait pas encore à l'heure où je vous écris s'il y aura une amnistie à l'occasion du 16 mars ; il s'agit d'une amnistie générale. S'il n'y a pas d'amnistie pour l'anniversaire de la naissance du prince Impérial, il est probable que quand la nouvelle loi sur la presse sera promulguée, un décret effacera les conséquences de toutes les condamnations antérieures pour délits de presse.

Le projet de sénatus-consulte modifiant l'article 57 de la constitution sera, dit-on, retiré par le Cabinet. La modification qui le proposait se trouvera comprise dans un ensemble de réformes constitutionnelles que prépare le garde des sceaux.

M. De la Valette va venir passer quelques jours à Paris pour des affaires de famille. Cela se dit, mais nous pouvons croire que notre ambassadeur à Londres ne vient jamais ici sans s'occuper de politique.

Je dois démentir pour le cas où il serait arrivé jusqu'à vous le bruit d'après lequel un illustre chirurgien aurait été frappé d'aliénation mentale.

Le comte de Montalembert est mort hier subitement ; quand sa maladie laissait encore quelque espoir à sa famille et aux médecins. C'est une illustration de la France qui s'éteint ; il a suivi de près le duc de Broglie. M. de Montalembert était un des physionômies les plus remarquables de ce temps. Dans une époque si troublée où l'on vit tant de consciences faiblir, il avait conservé intact un grand renom d'honneur ; il n'entendait sa vie qu'une passion vive qui l'a soutenu jusqu'au dernier jour : celle de la liberté, et l'on peut dire de lui comme on l'a fait du duc de Broglie : il a eu avant de mourir la consolation de voir le triomphe du régime parlementaire pour lequel il a si longtemps combattu.

L'issue du duel entre le duc de Montpensier et le prince Henri de Bourbon a produit ici une pénible impression. Toute réconciliation est désormais impossible entre les deux branches de la maison royale d'Espagne, et les partisans du duc de Montpensier, eux-mêmes, se montrent fort affectés d'une catastrophe, qui, si elle ne l'empêche pas de monter sur le trône d'Espagne, laissera sur son nom un souvenir qui s'effacera difficilement. On dit déjà, du reste, que le duc de Montpensier va renoncer pour lui-même à toute prétention à la couronne en faveur de son fils.

Le fauteuil que la mort de M. de Montalembert laisse vacant à l'Académie française est le 36^e ; il a été successivement occupé par Gomberville, 1634 ; — Huet, 1674 ; — Boivin, 1721 ; — Saint-Aignan, 1727 ; — Colardeau, 1776 ; — La Harpe, 1776 ; — Lacroix aîné, 1803 ; — Droz, 1824 ; M. de Montalembert l'occupait depuis 1851.

La réunion du Cirque des Champs-Élysées était présidée hier par M. Saint-Marc Girardin. M. Edouard Laboulaye a traité ce sujet tout d'actualité : la révo-

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 16 MARS 1870.

— 13 —

L'étang de Précigny

Par ÉLIE BERTHET.

Un matin, Alfred achevait tristement son déjeuner dans un cabinet de verdure, au fond du jardin de la modeste ferme qu'il habitait. Un seul bâtiment servait à la fois de demeure au propriétaire et au fermier. Deux petites pièces propres et commodes, mais sans élégance, composaient l'appartement du dernier héritier des seigneurs de Précigny. Cependant les abords de la ferme, tenus avec un soin extrême, témoignaient de la présence d'un maître délicat. Dans la cour, formée par les granges et les étables, autour du bâtiment principal,

on n'apercevait rien de nature à offenser la vue ou l'odorat, particularité rare dans les exploitations rurales de tous les pays. L'habitation elle-même occupait une position agréable au pied d'un coteau couvert de vignes et couronné par les ruines noires du château de Précigny.

A travers les arbres, on voyait briller au loin un embranchement de cet étang pestilentiel, si fatal au pays ; mais la ferme se trouvait à une distance trop grande pour en ressentir la fâcheuse influence. Des prairies verdoyantes, des enclos remplis d'arbres fruitiers, des champs bien cultivés, s'étendaient à l'entour. Enfin, le domaine était petit, mais d'un bon rapport, et de l'aspect le plus riant.

Le comte avait pris place sur un banc rustique, à l'extrémité d'un petit parterre fleuri qu'il cultivait de ses propres mains. Devant lui, sur une table de pierre moussue, provenait de la démolition du château, se trouvaient encore les restes de son simple et frugal repas. Un soleil chaud, sans avoir les ardeurs de l'été, se jouait dans le feuillage mobile au-dessus de sa tête. Le bourdonnement des abeilles dans les fleurs du parterre invitait à la rêverie.

Alfred, le front appuyé sur sa main, se laissait aller à ses méditations. Parfois ses yeux se tournaient vers ces ruines sombres de la colline voisine, tristes débris qui devaient lui rappeler tant de souvenirs ; mais le plus souvent ils s'arrêtaient avec fixé sur une partie de

l'horizon cachée par un rideau d'arbres. Là étaient le village de Précigny, la manufacture ; là se trouvaient des personnes qui occupaient maintenant toutes les pensées, toutes les rêveries d'Alfred.

Son regard distrahit tomba enfin, par hasard, sur un chemin ou plutôt un sentier qui longeait le pied de la colline. Un voyageur dont, à cause de la distance, on ne pouvait distinguer ni le costume ni les traits, venait de descendre de cheval et s'entretenait avec un petit paysan occupé à garder une vache dans cet endroit écarté. Bientôt l'inconnu donna au pâtre la bride de sa monture, ôta ses grosses bottes de voyage, et, après avoir fait certaines recommandations à l'enfant, il marcha rapidement vers la ferme.

En tout autre moment, le comte se fût étonné de voir un inconnu s'arrêter en pareil lieu, et il eût cherché la cause de ces allures mystérieuses ; mais absorbé par ses réflexions intérieures, il ne donnait pas une attention sérieuse à ce qui se passait autour de lui. Cependant, quand la vieille paysanne, qui, pour un humble salaire, s'était chargée du soin de le servir, vint annoncer qu'un monsieur désirait lui parler sur-le-champ, il manifesta un vif étonnement.

— Et qui est cette personne, Marianne ? demanda-t-il ; la connaissez-vous ?
— Non, Monsieur ; elle n'est pas du pays, pour sûr, car je connais tout le monde à deux liques à la ronde... c'est un bourgeois de la ville.

— Au moins vous a-t-il dit son nom ?
— Quand je le lui ai demandé, il m'a répondu en riant que son nom ne faisait rien à l'affaire. C'est un assez drôle de corps ! il prétend qu'il a des choses importantes à vous communiquer.

— C'est singulier ! je n'attends ce matin que Nicolas et ses amis... Il y a sans doute ici quelque méprise, et je serais fâché d'être dérangé en ce moment par un importun. Allez lui dire...

— Par ma foi, Monsieur, interrompit Marianne en regardant derrière elle, volontairement ou non, il vous faudra le recevoir... il m'a suivie, et elle voilà qui vient... Il est tout de même sans gêne, ce monsieur ! entrez ainsi chez les gens, sans savoir si l'on sera content.

Alfred se retourna vivement ; le voyageur, en effet, traversait le jardin et s'avancait vers le berceau de verdure. C'était un petit vieillard vert encore, quoique très-voûté, à l'adémarche inquiète et furtive. Il était entièrement vêtu de noir, à l'ancienne mode ; grande redingote, culotte courte, bas de laine et souliers à boucles, que ses bottes de voyage avaient soigneusement préservés du contact de la poussière. Par-dessous son chapeau, il portait un bonnet de soie noir, bien tiré sur les oreilles. On eût pu, à son costume, le prendre pour un ecclésiastique ; mais sa mine de furet, ses yeux perçants décelaient un homme donné depuis longtemps aux intérêts les plus terrestres et les plus mondains. Tout en marchant, il regardait à droite et à

gauche, comme s'il eût craint quelque péril.

Alfred, malgré son mécontentement, ne put s'empêcher de ressentir un peu de curiosité. Il ordonna à la gouvernante de s'éloigner, et il alla lui-même au-devant du visiteur. Dès qu'il fut à portée, celui-ci ôta son chapeau, s'inclina deux ou trois fois fort bas et précipitamment.

— Excusez-moi, Monsieur, dit-il d'une voix nasillarde et avec volubilité, j'entre sans dire gare, mais vous ne vous en plaignez pas, j'en suis sûr.

— Je l'espère, Monsieur ; cependant...
— Cependant j'aurais pu attendre patiemment votre volonté, n'est-ce pas ?... C'est pour votre bien, Monsieur, c'est pour votre bien certainement... Mais nous serons mieux ici, dans ce jardin, pour causer ; les murs ont des oreilles, comme on dit, et puis, s'il faut l'avouer, je serai plus tranquille.

Alfred écoutait d'un air stupéfait cet intrus qui en agissait si familièrement. Le petit vieillard au bonnet de soie noire ne parut pas s'apercevoir de sa surprise ; il tira de sa poche un mouchoir d'une blancheur douteuse et il essuya son visage baigné de sueur.

— Sans doute, Monsieur, reprit-il, c'est au fils du comte de Précigny que j'ai l'honneur de parler ?

— Depuis longtemps, Monsieur, répliqua Alfred avec une teinte légère de mélancolie, il n'y a plus d'autre comte de Précigny que moi.

— C'est ce que je voulais dire... Enfin,